



MAIRIE de FLACHERES
1 Rue du Village
38690 FLACHERES

REPUBLIQUE FRANCAISE
Département de l'Isère
Arrondissement de LA TOUR DU PIN

PROCES VERBAL
Conseil Municipal du 16/10/2025 – 20 heures

Conseillers en exercice : 14

Conseillers présents : 10

Procurations : 10

Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire déclare la séance ouverte.

Présents : Cyrille MADINIER, Thierry DUBUS, Hervé BUTTIN, Florence MADINIER, Pierre DUMOLLARD, Yann ROUX, Frédéric HAEFTLEN, Odile DE BENEDITTIS, Amandine ROUX, Noël RAVOUX.

Absents - excusés : David GARNIER, Gilles TOUNY, Reginald CARON, Thomas NADALES.

Secrétaire de séance : Pierre DUMOLLARD.

Ordre du jour :

→ Approbation du compte Rendu du conseil municipal voté à l'unanimité – Secrétaire de séance : Pierre Dumollard.

1. Droit de préemption

Le Conseil Municipal a été saisi de **deux propositions de vente** entrant dans le périmètre du droit de préemption urbain.

Après présentation des dossiers et échange entre les membres, il a été considéré que **ces biens ne présentaient pas d'intérêt particulier pour la commune à ce stade**. En conséquence, le Conseil **ne souhaite pas activer son droit de préemption** pour ces deux propriétés.

Cette décision a été **prise à l'unanimité**, dans la continuité de la politique communale visant à ne préempter qu'en cas d'utilité publique avérée ou de projet communal identifié.

2. Commission scolaire

Le Conseil a évoqué la prochaine réunion du **Conseil d'école**, programmée pour **novembre 2025**, qui permettra de connaître la composition des nouveaux représentants des parents d'élèves.

Il a ensuite été annoncé que **Laure**, actuellement en charge de la cantine et de la garderie, quittera son poste **au début du mois de décembre**, en raison d'un **déménagement personnel**. Les élus ont tenu à **saluer la qualité de son travail**, son sérieux et son implication quotidienne auprès des enfants. Une **candidate originaire d'Eydoche**, déjà connue des enfants pour ses interventions ponctuelles, a été identifiée pour lui succéder.

Afin de garantir une transition efficace et un accueil optimal des enfants, il est proposé de mettre en place **une période de binôme avec Laure**, permettant une **passation complète des consignes et des pratiques** avant son départ.

Cette organisation a été **approuvée à l'unanimité** par le Conseil.

3. Ateliers intergénérationnels

Le Conseil a pris connaissance du **bilan très positif** des ateliers intergénérationnels mis en place.

Ces moments de partage et d'échanges entre générations rencontrent un **succès grandissant**, au point d'attirer désormais des participants issus de **plusieurs communes limitrophes**.

Les élus se félicitent de cette belle dynamique, qui contribue à **renforcer le lien social et à valoriser la convivialité locale**.

Le maintien et le développement de ces ateliers sont encouragés.

4. EVS (Espace de Vie Sociale)

Le point sur le projet **EVS** a permis de confirmer la poursuite des actions selon trois grands axes :

- **Création d'un point d'accueil fixe à Bizonnes**, en lien avec les acteurs du territoire ;
- **Maintien de l'itinérance sur les quatre communes partenaires**, afin de préserver la proximité avec les habitants ;
- **Poursuite des actions sociales**, notamment autour de la parentalité, de l'accès aux droits et du lien intergénérationnel.

Les objectifs et orientations du dispositif ont été **présentés à différents organismes**, dont la **Caisse d'Allocations Familiales (CAF)**, qui accompagne le projet dans le cadre de sa politique de soutien à la vie sociale.

Le Conseil se félicite de cette **démarche de co-construction et de la pérennisation** du partenariat entre les collectivités et les acteurs institutionnels.

5. CCBE – Projet “Plaines et Collines”

Le Conseil a été informé que le parcours **“Plaines et Collines”** porté par la **Communauté de Communes Bièvre Est (CCBE)** sera inauguré courant novembre.

Ce parcours de **8 kilomètres** propose une découverte du territoire à travers des **panneaux d'information thématiques** positionnés à des endroits remarquables.

Ces panneaux ont été **corédigés par quatre personnes**, permettant une approche collective et pédagogique du projet.

Les élus soulignent l'intérêt de cette initiative pour la **mise en valeur du patrimoine naturel et culturel** du territoire et saluent le travail réalisé par les participants.

9. Urbanisme – Voirie

Le Conseil a pris connaissance d'un **nombre important de nouvelles demandes d'urbanisme**, témoignant d'une **activité soutenue sur la commune**.

Les dossiers sont en cours d'instruction et feront l'objet d'un suivi dans les prochaines séances.

Aucun point nécessitant délibération n'a été inscrit à l'ordre du jour sur ce thème.

10. Questions diverses

Un point a été soulevé concernant le "**Ticket Culture**" et l'**organisation du spectacle pour enfants prévu le 2 novembre**.

Certains besoins matériels ont été identifiés, notamment des **tapis et éléments de confort** pour l'accueil des enfants.

Il a été proposé de **récupérer du matériel disponible à la salle du RAM**, proposition accueillie favorablement par le Conseil.

La séance est levée à 21H45

Le Maire - Cyrille MADINIER



Le secrétaire de séance - Pierre DUMOLLARD

A large, handwritten black ink signature of Pierre DUMOLLARD.

6. Salle des fêtes

Une **révision des tarifs de location** de la salle des fêtes a été proposée, en raison de l'augmentation des coûts liés à l'entretien, à l'énergie et aux charges générales.

Il a été décidé **d'augmenter de 10 € l'ensemble des tarifs de location** afin de compenser l'inflation.

Cette mesure a été **adoptée à l'unanimité**.

Concernant le **règlement d'utilisation**, plusieurs précisions ont été ajoutées :

- **Chaque manquement au règlement entraînera désormais une indemnité forfaitaire de 200 € par infraction**, applicable de manière cumulative si plusieurs manquements sont constatés.
- Une **annexe au règlement** précise désormais les **zones autorisées pour le stationnement des véhicules**.
- Enfin, en cas de non-respect manifeste du règlement, **une plainte pourra être déposée à la gendarmerie**, en complément des sanctions financières.

Le Conseil rappelle que ces ajustements visent à **préserver les équipements communaux** et à **garantir le bon déroulement des locations** dans le respect des biens et des règles.

7. Bâtiments communaux

Plusieurs interventions et travaux ont été évoqués :

- **Cantine scolaire : le remplacement du réfrigérateur** est prévu pour le **mercredi à venir**.
- **École : un électricien est intervenu** le mercredi précédent pour réparer le système de chauffage, désormais fonctionnel.

Trois **devis de travaux** ont été présentés et approuvés à l'unanimité :

- Installation d'un **robinet dans la pièce centrale de la salle des fêtes** (arrivée d'eau) : **250€** ;
- Travaux dans **l'appartement communal** : reprise des WC, traitement d'une fissure, peinture et réparation du montant de cheminée : **250 €** ;
- **Élagage des deux platanes de l'école**, taille des branches basses au cimetière et au stade : **1058 € HT**.

Les élus soulignent la nécessité de ces travaux pour assurer **l'entretien régulier des bâtiments communaux** et préserver leur bon état d'usage.

8. Finances

Le point sur la situation budgétaire fait état d'un **avancement satisfaisant des dépenses et recettes**.

Aucune difficulté majeure n'a été constatée à ce stade, et la gestion financière reste **conforme aux prévisions du budget communal**.

Le Conseil prend acte de cette situation encourageante et félicite les services pour leur rigueur.